

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Herménégilde

M

S

no de résolution  
ou annotation

Province de Québec

### Municipalité de Saint-Herménégilde

Procès-verbal de la session régulière du conseil municipal de Saint-Herménégilde, tenue en visioconférence conformément à l'arrêté ministériel 2020-004, le 6 avril 2020, à 19h00, présidé par monsieur le maire, Gérard Duteau, à laquelle assistaient les conseillers :

M. Réal Crête

M. Sébastien Desgagnés

Mme Sylvie Fauteux

M. Steve Lanciaux

M. Robin Cotnoir

Mme Jeanne Dubois

Et le secrétaire-trésorier Marc-Antoine Lefebvre.

#### **2020-04-06-01: MODIFICATION A L'ORDRE DU JOUR**

Aucune modification.

#### **2020-04-06-02: ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par monsieur le conseiller Réal Crête et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour suggéré par le secrétaire-trésorier en incluant les modifications.

1. Moment de recueillement
2. Modification de l'ordre du jour
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Période de questions
5. Adoption des minutes du 2 mars 2020
6. Lecture et approbation des comptes
  - Liste des comptes fournisseurs
  - Rémunérations, prélèvements et autres
7. Rapport du maire
8. Rapport du directeur général
- Pause
9. Résolution
  - Tenue de la séance du conseil municipal à huis clos
  - Fermeture des bureaux municipaux au public
  - Avis de motion
  - Projet de règlement 300 sur la régie interne du conseil municipal
  - Avis de motion
  - Projet de règlement 301 modifiant le règlement 297 pour taxation et tarification municipales 2020 afin de fixer le taux d'intérêt en contexte de situation d'urgence sanitaire québécois
  - Rapport annuel de sécurité incendie – 2019
  - Adhésion 2020 au Conseil Sport Loisir de l'Estrie
  - Tarifs pour le SAE 2020
  - Remplacement de la batterie de l'autorécurveuse au centre communautaire
  - Désignation des projets de règlement 298 et 299 comme étant prioritaires
  - Paiement de la quote-part de Saint-Herménégilde à la Régie intermunicipale de protection incendie de la région de Coaticook pour l'achat d'un nouveau camion-échelle
  - Suspension de délivrance des permis de brûlage
10. Loisirs
11. Trois Villages
12. Famille et culture
13. Journal
14. Usine d'épuration
  - Dépôt du rapport de l'ingénieur Bruno Lortie concernant le bouclage du réseau d'égout sanitaire du lac Lippé
15. Aqueduc
16. États financiers mensuels
  - Dépôt du rapport financier 2019
17. Dépôt du rapport de correspondance

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité  
de Saint-Herménégilde**

**M**

**S**

no de résolution  
ou annotation

18. Régie incendie
19. Régie des déchets solides
  - Dépôt du rapport financier annuel 2019
20. Divers
  - Prochaine réunion de travail
  - Prochaine assemblée ordinaire
21. Période de questions
22. Autres sujets
23. Levée

Adopté.

**2020-04-06-03: PERIODE DE QUESTIONS**

Aucune question.

**2020-04-06-04: ADOPTION DES MINUTES DE LA SESSION ORDINAIRE DU 2 MARS 2020**

Il est proposé par madame la conseillère Sylvie Fauteux et résolu à l'unanimité que les minutes de la session ordinaire du 2 mars 2020 soient adoptées telles que rédigées.

Adopté.

**2020-04-06-05: LECTURE ET APPROBATION DES COMPTES**

Il est proposé par monsieur le conseiller Steve Lanciaux et résolu à l'unanimité que les comptes à payer présentés par le secrétaire-trésorier dont un certificat de disponibilité a été émis pour que les dépenses encourues soient payées. Chèques 7510 à 7553 inclusivement.

Les membres du conseil reçoivent le rapport des comptes à payer (188 315.79\$), la liste des prélèvements (mars 2020) et le rapport de salaires versés (mars 2020) en date du 31 mars 2020.

Certains postes enregistrent des dépassements par rapport au budget qui seront financés à même le surplus général du présent exercice tel que décrit dans les rapports financiers remis à tous les conseillers.

Adopté.

**2020-04-06-06: RAPPORT DU MAIRE**

Le maire fait état des dernières décisions prises au conseil de la MRC de Coaticook.

**2020-04-06-07: RAPPORT DU DIRECTEUR GENERAL**

Le directeur général fait mention des dernières informations entourant la pandémie de la COVID-19, fait un retour de la rencontre entre les maires et les directeurs généraux de la MRC de Coaticook et mentionne le projet de rejoindre l'ensemble de la population en cette période d'état d'urgence sanitaire.

**2020-04-06-08: TENUE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL A HUIS CLOS**

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de 10 jours ;

CONSIDÉRANT le décret numéro 222-2020 du 20 mars 2020 qui prolonge cet état d'urgence pour une période additionnelle de dix jours, soit jusqu'au 29 mars 2020 ;

CONSIDÉRANT le décret numéro 388-2020 du 29 mars 2020 qui prolonge cet état d'urgence pour une période additionnelle de dix jours, soit jusqu'au 7 avril 2020 ;

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité  
de Saint-Herménégilde**

**M**

**S**

no de résolution  
ou annotation

CONSIDÉRANT l'arrêté 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet au conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication ;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par conférence vidéo ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Robin Cotnoir et résolu à l'unanimité :

QUE le conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par conférence vidéo ;

QUE toute séance du conseil municipal soit tenue à huis clos tant et aussi longtemps que l'état d'urgence sanitaire sera maintenu sur le territoire québécois ;

QUE les membres du conseil municipal et les officiers municipaux peuvent participer à ces séances par tout moyen de communication tant et aussi longtemps que l'état d'urgence sanitaire sera maintenu sur le territoire québécois.

Adopté.

**2020-04-06-09: FERMETURE DES BUREAUX MUNICIPAUX AU PUBLIC**

CONSIDÉRANT les décrets gouvernementaux qui déclare l'état d'urgence sanitaire sur l'ensemble du territoire québécois ;

CONSIDÉRANT que l'obligation de tenir une assemblée mensuelle du conseil municipal conformément à l'article 148 du Code municipal du Québec est maintenu ;

Il est proposé par monsieur le conseiller Sébastien Desgagnés et résolu à l'unanimité :

D'entériner la décision de fermer les bureaux municipaux au public depuis le jeudi 19 mars 2020 ;

DE maintenir la fermeture des bureaux municipaux au public jusqu'à ce que l'état d'urgence sanitaire soit levée sur le territoire québécois.

Adopté.

**2020-04-06-10: AVIS DE MOTION**

Monsieur le conseiller Steve Lanciaux donne avis de motion qu'à une prochaine séance de ce conseil, un règlement sera présenté pour adoption dont l'objet est la régie interne des assemblées du conseil municipal.

Le secrétaire-trésorier fait un résumé du projet de règlement.

Le règlement est déposé par monsieur le conseiller Steve Lanciaux et une copie du projet de ce règlement est remise aux membres du conseil conformément à l'article 445 du Code municipal du Québec. Des copies sont également disponibles pour consultation auprès du secrétaire-trésorier et le seront jusqu'à l'adoption dudit règlement.

Une dispense de lecture est demandée.

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité  
de Saint-Herménégilde**

**M**

**S**

no de résolution  
ou annotation

**2020-04-06-11: PROJET DE REGLEMENT 300 SUR LA REGIE INTERNE DU CONSEIL MUNICIPAL**

CONSIDÉRANT le paragraphe 491 (2) du Code municipal du Québec ;

CONSIDÉRANT que la municipalité de Saint-Herménégilde désire agir afin de maintenir l'ordre et le décorum lors des séances du conseil municipal ;

CONSIDÉRANT que l'avis de motion du présent règlement a été donné lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 6 avril 2020 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Steve Lanciaux et résolu à l'unanimité d'approuver et adopter le projet de règlement n° 300 *Règlement sur la régie interne du conseil municipal* et en fait sien comme ici au long reproduit tel que présenté.

Adopté

**2020-04-06-12: AVIS DE MOTION**

Monsieur le conseiller Réal Crête donne avis de motion qu'à une prochaine séance de ce conseil, un règlement sera présenté pour adoption dont l'objet est la modification du taux d'intérêt pour la taxation et les tarifications municipales pour l'année 2020 en raison de l'état d'urgence sanitaire sur le territoire québécois.

Le secrétaire-trésorier fait un résumé du projet de règlement.

Le règlement est déposé par monsieur le conseiller Réal Crête et une copie du projet de ce règlement est remise aux membres du conseil conformément à l'article 445 du Code municipal du Québec. Des copies sont également disponibles pour consultation auprès du secrétaire-trésorier et le seront jusqu'à l'adoption dudit règlement.

Une dispense de lecture est demandée.

**2020-04-06-13: PROJET DE REGLEMENT 301 MODIFIANT LE REGLEMENT 297 POUR TAXATION ET TARIFICATION MUNICIPALES 2020 AFIN DE FIXER LE TAUX D'INTERET EN CONTEXTE DE SITUATION D'URGENCE SANITAIRE QUEBECOIS**

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Herménégilde a adopté un budget municipal pour l'année financière 2020, qui prévoit des revenus au moins égaux aux dépenses qui y figurent ;

ATTENDU QUE le conseil municipal de la municipalité de Saint-Herménégilde a adopté le règlement 297 pour fixer la taxation et les tarifications municipales pour l'année 2020 ;

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec a déclaré l'état d'urgence sanitaire le 13 mars 2020 ;

ATTENDU QUE selon l'article 252 de la Loi sur la fiscalité municipale, une municipalité locale peut réglementer le nombre de versements, la date des versements ainsi que les modalités d'application de l'intérêt sur les versements échus de la taxe foncière et des tarifs ;

ATTENDU QU'un avis de motion a été dûment donné lors de la session régulière du 6 avril 2020 ;

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité  
de Saint-Herménégilde**

**M**

**S**

no de résolution  
ou annotation

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Réal Crête et résolu à l'unanimité d'approuver et adopter le projet de règlement n° 301 *Règlement modifiant le règlement 297 pour taxation et tarification municipales 2020 afin de fixer le taux d'intérêt en contexte de situation d'urgence sanitaire québécois* et en fait sien comme ici reproduit tel que présenté.

Adopté.

**2020-04-06-14: RAPPORT ANNUEL DE SECURITE INCENDIE - 2019**

ATTENDU que dans le cadre du Schéma de couverture de risques en incendie de la MRC de Coaticook, un rapport annuel doit être produit permettant ainsi de documenter et d'établir les statistiques en incendie sur le territoire, en conformité avec l'article 35 de la *Loi sur la sécurité incendie* (L.R.Q., c. S-3.4) ;

ATTENDU que le conseil de la Municipalité de Saint-Herménégilde prend en compte le rapport annuel pour l'année 2019 de la MRC de Coaticook tel qu'adopté par la MRC en mars dernier et en fait sien comme ici au long reproduit ;

ATTENDU que les municipalités locales doivent aux termes de l'article 34 de la *Loi sur la sécurité incendie* «communiquer au ministre, au plus tard le 31 mars de l'année qui suit l'incendie, la date, l'heure et le lieu de survenance de l'incendie, la nature des préjudices, l'évaluation des dommages causés et, s'ils sont connus, le point d'origine, les causes probables et les circonstances immédiates de l'incendie que sont, entre autres, les caractéristiques de l'immeuble ou des biens endommagés et le déroulement des événements», communément appelé «DSI» ;

Il est proposé par madame la conseillère Sylvie Fauteux et résolu à l'unanimité :

D'approuver le rapport annuel de la MRC de Coaticook dans le cadre du Schéma de couverture de risques en incendie au 31 décembre 2019, tel que présenté ;

DE transmettre une copie de la présente résolution à la MRC de Coaticook et au ministère de la Sécurité publique.

Adopté.

**2020-04-06-15: ADHESION 2020 AU CONSEIL SPORT LOISIR DE L'ESTRIE**

Il est proposé par monsieur le conseiller Réal Crête et résolu à l'unanimité ;

D'adhérer au Conseil Sport Loisir de l'Estrie au montant de 70 \$. La municipalité sera représentée par monsieur le conseiller Réal Crête.

Adopté.

**2020-04-06-16: TARIFS POUR LE SAE 2020**

Il est proposé par monsieur le conseiller Steve Lanciaux et résolu à l'unanimité ;

D'approuver les coûts d'inscription pour les services SAE 2020 :

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité  
de Saint-Herménégilde**

**M**

**S**

no de résolution  
ou annotation

**Pour les résidents**

(Permanents et saisonniers)

**Camp de jour**

- 1 enfant : 175,00 \$
- 2 enfants : 295,00 \$
- 3 enfants : 385,00 \$
- 4 enfants : 495,00 \$

Service de garde (coût par enfant)

- Matin : 95,00\$
- Soir : 85,00\$
- Matin et soir : 110,00\$

Les frais d'inscription inclus une sortie de fin d'année.

Les enfants doivent être âgés entre 5 ans (maternelle complétée) et 12 ans.

La période d'inscription se déroulera ultérieurement s'il y a lieu.

Adopté.

**2020-04-06-17: REMPLACEMENT DE LA BATTERIE POUR L'AUTORECUREUSE AU CENTRE COMMUNAUTAIRE**

Il est proposé par monsieur le conseiller Robin Cotnoir et résolu à l'unanimité que le conseil autorise le remplacement de la batterie de l'autorécureuse du centre communautaire pour un montant de 1 039.90\$, taxes en sus.

Adopté.

**2020-04-06-18: DESIGNATION DES PROJETS DE REGLEMENT 298 ET 299 COMME ETANT PRIORITAIRES**

CONSIDÉRANT que les assemblées de consultation publique requises pour l'adoption du règlements 298, *Règlement modifiant le règlement sur les usages conditionnels 243-14 afin de modifier les dispositions sur les critères d'évaluation d'une demande pour les tours et antennes de télécommunications ainsi que les dispositions sur les éoliennes domestiques*, et du règlement 299, *Règlement modifiant le règlement de zonage 237-14*, ne peuvent être tenues en raison de l'arrêté ministériel 2020-008 ;

CONSIDÉRANT que le processus d'adoption de ces règlements doit être suspendu étant donné l'absence de ces consultations publiques ;

CONSIDÉRANT que l'arrêté 2020-008 permet aux conseils municipaux de désigner des projets comme étant prioritaires ;

CONSIDÉRANT que les projets prioritaires peuvent substituer l'assemblée de consultation publique par une consultation publique écrite de 15 jours ;

Il est proposé par monsieur le conseiller Steve Lanciaux et résolu à l'unanimité :

DE désigner les règlements 298 et 299 comme étant prioritaires pour la municipalité de Saint-Herménégilde ;

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité  
de Saint-Herménégilde**

**M**

**S**

no de résolution  
ou annotation

DE publier les deux projets de règlement sur le site internet de la municipalité afin qu'ils soient accessibles à l'ensemble de la population ;

DE tenir une période de consultation publique par écrit entre le 14 et le 28 avril 2020.

Adopté.

**2020-04-06-19: PAIEMENT DE LA QUOTE-PART DE SAINT-HERMENEGILDE A LA REGIE INTERMUNICIPALE DE PROTECTION INCENDIE DE LA REGION DE COATICOOK POUR L'ACHAT D'UN NOUVEAU CAMION-ECHELLE**

CONSIDÉRANT que la Régie intermunicipale de protection incendie de la région de Coaticook a procédé à un appel d'offres public pour l'achat d'un nouveau camion-échelle ;

CONSIDÉRANT que la quote-part de Saint-Herménégilde est de 53 746.34\$ pour l'achat de ce nouveau camion-échelle ;

CONSIDÉRANT que la municipalité possède une réserve de 35 000\$ actuellement pour ce nouveau camion et qu'un 5 000\$ était prévu au budget pour être versé dans cette réserve ;

CONSIDÉRANT qu'il ne resterait que 13 746.34\$ à payer pour l'achat de ce nouveau camion-échelle ;

Il est proposé par monsieur le conseiller Steve Lanciaux et résolu à l'unanimité :

QUE la municipalité exprime sa volonté d'effectuer un seul paiement durant l'année financière 2020 afin de payer sa quote-part pour l'achat du nouveau camion-échelle à la Régie intermunicipale de protection incendie de la région de Coaticook.

DE transmettre une copie de la présente résolution à Madame Solange Meunier, secrétaire-trésorière de la Régie intermunicipale de protection incendie de la région de Coaticook.

Adopté.

**2020-04-06-20: SUSPENSION DE DELIVRANCE DES PERMIS DE BRULAGE**

CONSIDÉRANT que le Québec est en état d'urgence sanitaire ;

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de limiter les risques en cette période d'urgence sanitaire ;

CONSIDÉRANT que les feux extérieurs pour brûler sont la source de plusieurs incendies forestiers au printemps ;

CONSIDÉRANT que le territoire de Saint-Herménégilde est constitué d'un vaste couvert forestier ;

CONSIDÉRANT qu'il est important d'éliminer le risque afin de réduire les déplacements des ressources sur le terrain ;

CONSIDÉRANT que le coordonnateur en sécurité incendie de la MRC de Coaticook a donné un avis favorable à l'application d'une telle mesure ;

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Herménégilde

M

S

no de résolution  
ou annotation

Il est proposé par monsieur le conseiller Robin Cotnoir et résolu de suspendre la délivrance des permis de brûlage tant et aussi longtemps que l'état d'urgence sanitaire sera maintenu sur le territoire québécois.

Monsieur le conseiller Réal Crête demande le vote.

	POUR	CONTRE
Réal Crête		✓
Sébastien Desgagnés		✓
Sylvie Fauteux	✓	
Steve Lanciaux		✓
Robin Cotnoir	✓	
Jeanne Dubois	✓	

Comme il y a égalité, le maire se prononce contre la résolution.

Rejeté à majorité.

### **2020-04-06-21: LOISIRS**

Aucune nouvelle information.

### **2020-04-06-22: TROIS VILLAGES**

Madame Sylvie Fauteux fait le résumé de la rencontre des Trois villages tenue le 10 mars dernier à East Hereford. Elle fait notamment mention des développements des projets de la république de l'Indian Stream, de la mise à jour du plan de développement et des différents événements qui sont annulés.

### **2020-04-06-23: FAMILLE ET CULTURE**

Aucune nouvelle information.

### **2020-04-06-24: JOURNAL**

Le journal pourrait ne pas être publié en mai selon l'état de la situation reliée à la COVID-19.

### **2020-04-06-25: USINE D'EPURATION**

Le secrétaire-trésorier dépose le rapport de l'ingénieur Bruno Lortie pour un éventuel projet de bouclage de l'égout sanitaire autour du lac Lippé.

### **2020-04-06-26: AQUEDUC**

Aucune nouvelle information.

### **2020-04-06-27: ÉTATS FINANCIERS MENSUELS**

Le secrétaire-trésorier, monsieur Marc-Antoine Lefebvre, dépose les états financiers mensuels au 31 mars 2020.

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité  
de Saint-Herménégilde**

**M**

**S**

no de résolution  
ou annotation

**2020-04-06-28: DEPOT DU RAPPORT FINANCIER 2019 PREPARE PAR LA FIRME RAYMOND  
CHABOT GRANT THORNTON**

Le secrétaire-trésorier, monsieur Marc-Antoine Lefebvre, dépose le rapport financier 2019 vérifié par la firme Raymond Chabot Grant Thornton. Le surplus de l'année est de 91 966\$.

Ce rapport a été présenté et expliqué par la firme lors de la réunion de travail du conseil le 31 mars 2020.

**2020-04-06-29: RAPPORT DE CORRESPONDANCE**

Le secrétaire-trésorier, monsieur Marc-Antoine Lefebvre, dépose le rapport de correspondance du 3 mars 2020 au 6 avril 2020.

**2020-04-06-30: REGIE INTERMUNICIPALE DE PROTECTION INCENDIE DE LA REGION DE  
COATICOOK**

Aucune nouvelle information.

**2020-04-06-31: REGIE DE GESTION DES DECHETS SOLIDES DE LA REGION DE COATICOOK**

Le secrétaire-trésorier dépose le rapport financier annuel 2019 de la Régie de Gestion des Déchets Solides de la Région de Coaticook.

**2020-04-06-32: DIVERS**

Prochaine réunion de travail : Mardi le 28 avril, 18h30

Prochaine assemblée : Lundi le 4 mai, 19h00

**2020-04-06-33: PERIODE DE QUESTIONS**

Aucune question.

**2020-04-06-34: AUTRES SUJETS**

Les conseillers discutent des ressources humaines et de l'état des chemins en période de dégel.

**2020-04-06-35: LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Monsieur le conseiller Réal Crête propose la levée de l'assemblée à 19h59.

\_\_\_\_\_  
Secrétaire-trésorier

\_\_\_\_\_  
Maire

Je, Gérard Duteau, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.